

**LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR POUR UNE
PREMIERE DEMANDE D'AIDE SOCIALE EN
HEBERGEMENT/ACCUEIL TEMPORAIRE POUR
LES PERSONNES ÂGÉES**

1. Identité du demandeur

<u>cocher</u>	<u>Nom du document demandé</u>	<u>Obligatoire</u>	<u>Obligatoire si demandeur concerné</u>
	Dossier familial d'aide sociale complété (toutes les cases doivent être cochées) et signé – dossier cartonné	X	
	Copie Recto-verso de la Carte Nationale d'Identité ou Titre de séjour (en cours de validité)	X	
	Copie de la carte d'invalidité ou attestation prouvant la reconnaissance du handicap à hauteur de 80% avant les 60 ans, en cours de validité		X
	Justificatifs des revenus de capitaux mobiliers (tableau à remplir)	X	
	Copie de la/les taxe(s) foncière(s), si propriétaire, y compris en indivision		X
	Copie de la taxe d'habitation. Si locataire, joindre la dernière quittance de loyer. Si hébergé, joindre une attestation de l'hébergeant avec la date d'arrivée.	X	
	Date souhaitée de début d'effet de la prise en charge la date est à mettre dans le dossier, faut-il rajouter ?	X	
	Extrait d'acte de naissance avec mentions marginales	X	
	Copie intégrale du ou des livre(s) de famille mis à jour du demandeur (sauf pour les célibataires sans enfant)		X
	Copie des jugements (divorce, tutelle, curatelle, de placement, JAF...)		X
	Bulletin d'entrée en établissement ou contrat d'Accueil Familial	X	
	<u>GIR si évaluation faite</u>		X

2. Charges / ressources

<u>cocher</u>	<u>Nom du document demandé</u>	<u>Obligatoire</u>	<u>Obligatoire si demandeur concerné</u>
	Copie des 3 derniers relevés bancaires, où figurent les versements de toutes les caisses de retraites	X	
	Copie du dernier avis d'imposition ou de non-imposition du demandeur et du conjoint (en intégralité – 4 feuilles)	X	
	Mutuelle		X
	Nature et montant des charges si conjoint au domicile		X
	Justificatif d'allocation logement ou de notification de rejet, ou AR de la demande		X
	Responsabilité civile, ou assurance habitation	X	
	Actes notariés (en cas de vente ou donation d'un bien datant de moins de 10 ans + le nom du notaire chargé de la succession et du patrimoine		X
	Frais de tutelle		X
	Compte de tutelle		X
	Copie des déclarations fiscales annuelles de chaque caisse ET/OU 3 derniers bulletins de salaire + celui de décembre OU tout autre justificatif (attestation ASSEDIC, indemnités journalières, attestation CAF/AAH ...)	X	
	Charge de copropriété de la résidence principale		X
	Copie du relevé cadastral si propriétaire ou usufruitier		X
	Copie intégrale du ou des contrats d'assurance vie avec mention du nom des bénéficiaires		X

J'attire votre attention sur le fait que l'instruction de votre demande ne pourra commencer qu'au moment où votre dossier sera complet, avec une incidence sur la date de début de la prise en charge. Tout dossier incomplet fera l'objet d'un retour au CCAS

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR POUR UNE
PREMIERE DEMANDE D'AIDE SOCIALE EN
HEBERGEMENT/ACCUEIL TEMPORAIRE POUR
LES PERSONNES ÂGÉES

OBLIGATION ALIMENTAIRE
SAUF POUR L'ACCUEIL TEMPORAIRE

Si la moitié dossiers d'OA sont réceptionnés incomplets sans justification de recherche des CCAS : retour au CCAS

<u>cocher</u>	<u>Nom du document demandé</u>	<u>Obligatoire</u>	<u>Obligatoire si demandeur concerné</u>
	Dossier intercalaire – obligation alimentaire (complété et signé)	X	
	Copie recto-verso de la Carte Nationale d'Identité OU titre de séjour (en cours de validité)	X	
	Copie complète du ou des livret(s) de famille mis à jour de l'Obligé Alimentaire (sauf pour les célibataires sans enfant)		X
	Dernier avis d'imposition ou de non-imposition de chacun des obligés alimentaires en intégralité – autre justificatif en cas de changement de situation en cours d'année (divorce, tutelle, curatelle, JAF...)	X	
	<u>Dernières coordonnées connues : adresse, téléphone OU acte de décès de l'obligé alimentaire si décédé + acte de naissance avec mentions marginales + dossier d'Obligation alimentaire du conjoint(e) (seulement si l'obligé alimentaire était marié au moment du décès et que des enfants sont issus du mariage et sont toujours vivants à ce jour)</u>		X
	Copie de toutes les taxes foncières		X
	Liasse fiscale des entreprises		X
	Tout autre justificatif utile à l'instruction		X

J'attire votre attention sur le fait que l'instruction de votre demande ne pourra commencer qu'au moment où votre dossier sera complet, avec une incidence sur la date de début de la prise en charge. Tout dossier incomplet fera l'objet d'un retour au CCAS